

Observation n°354 du 16/04/2023

Bonjour,

Cherchant à comprendre ce projet , j'en ai cherché en vain la trace.

Comment l'Etat et son représentant peuvent demander l'avis de la population sans communiquer le projet ?

Même Ubu n'avait pas pensé à cela .

L'annulation de cette enquête va sûrement de soi.

Merci de remettre la raison au centre de la décision.

Roseline de Montety